

# ROC ÉCRINS

*Séjours montagne*

## Demi-journée découverte de la Via ferrata

Nous vous invitons à découvrir le temps d'une demi-journée la pratique de la via ferrata, itinéraires rocheux équipés de câble, d'échelons, de ponts de singe, et de passerelles à caractère aérien et parfois acrobatique. Initialement créées dans les Dolomites italiennes pour le transport des hommes et de l'artillerie, elles permettent aujourd'hui des ascensions accessibles et ludiques entre la randonnée et l'escalade. Le Pays des Ecrins offre de très beaux itinéraires dans des paysages variés et toujours somptueux. Au plus près du rocher, entre ressauts, vires et arêtes vous pourrez vous familiariser avec la progression verticale et défier le vide... dans un environnement parfaitement sécurisé avec du matériel adapté et l'assurance d'un guide. Plaisir, frissons et bonne humeur, voilà le programme, suivez le guide ... Pour les groupes constitués nous pouvons organiser votre via ferrata à la date de votre choix.

- Niveau : Niveau Évolution
  - Massif : Ecrins
  - 1 jour
  - 5 - 8 personnes (Confirmé à partir de 5 inscrits)
  -
- Tarifs : 65,00 €

### Projet pédagogique

Le **guide de haute montagne** ou **D.E escalade** sera présent à vos côtés pour veiller à votre sécurité et vous mettre à l'aise.

Il est là pour vous apprendre à évoluer dans ce milieu, à utiliser correctement le matériel et vous permettre de profiter pleinement et en sécurité de vos vacances dans cette ambiance unique.

### Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 personnes**, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

### Matériel à prévoir

**Le matériel technique (suivi d'un \*) est compris dans le prix de la prestation.**

#### La tête

- une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- un bonnet et une casquette

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- un casque\* agréé pour l'escalade.

## Le corps

- un sous vêtement manche longue, une polaire ou soft shell
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie
- Un baudrier\*
- Une longe\* avec absorbeur d'énergie et mousquetons
- Un sac à dos d'environ 8 à 10L pour transporter le matériel.

## Les mains

- une paire de gants fins et si possible une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile.

## Les jambes

- Un pantalon d'escalade chaud
- Un pantalon léger
- Un short
- Une paire de chaussures de montagne légères.

## Divers

- prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac.
- Petit couteau
- Appareil photo
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

## Avertissements Milieu Vertical

La pratique de la via ferrata est soumise à certains risques : chutes de pierres, chute ...

Pour limiter ces risques, les participants s'engagent à porter leur casque pendant le parcours de la via ferrata et à respecter les consignes de sécurité données par l'encadrant.

## Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne ou aspirant guide\*** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou **D.E. d'escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaires ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

\*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et à encadrer des ascensions à partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratique et d'entraînement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

## Assurances

**Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « MULTIRISQUE » couvrant l'assistance, l'annulation, la perte de bagages, et l'interruption de séjour, représente 5,6% du prix du séjour.

## Transport et Bilan Carbone

Le transport depuis le lieu de rendez-vous jusqu'aux sites de via ferrata sera assuré en covoiturage avec les participants.

## Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h30

Au bureau de ROC ÉCRINS à L'Argentière-La Bessée

## Prix

### tous les tarifs

| nbe participants | Prix par personne |
|------------------|-------------------|
| 5                | 65,00 €           |
| 6                | 65,00 €           |
| 7                | 65,00 €           |
| 8                | 65,00 €           |

### Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne ou D.E. Escalade.
- **Le matériel collectif** nécessaire à la progression et à la sécurité
- **Le matériel individuel** casque, baudrier, longe

### Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du midi
- Le supplément de 10€ pour la via ferrata des Gorges de la Durance
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « le prix comprend »

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

référént), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.

- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.